



**Avis aux producteurs de plants fermiers : lutte contre les nématodes à kystes des
pommes de terre**
(Globodera rostochiensis et Globodera pallida)

28/11/2019

En application d'une directive européenne, depuis 2010, l'AFSCA effectue un monitoring annuel de la présence des nématodes à kystes dans les parcelles de pommes de terre de consommation. Ce monitoring consiste en l'analyse d'échantillons de sol prélevés sur environ 400 parcelles où des pommes de terre de consommation ou des plants fermiers ont été récoltés. Les résultats actuels ont montré la présence de kystes viables dans près de 3% des parcelles de production de pommes de terre de consommation (variant de 0 à 7 % selon la Province).. Les contaminations se concentrent principalement dans les provinces de Flandre orientale, Flandre occidentale, Anvers et Brabant flamand ; en Wallonie, seul le Hainaut est touché mais à une échelle nettement plus réduite. Pour ce, qui concerne les plants fermiers, on a découvert des kystes dans deux provinces avec respectivement 1,7% et 3,2% des parcelles contaminées. Bien que les taux de contamination soient sensiblement plus élevés en pommes de terre de consommation, on détecte donc également des contaminations dans des parcelles de production de plants fermiers pour lesquels on n'exige pas l'analyse de la parcelle avant production. Pour rappel, cette analyse n'est exigée que lorsqu'il s'agit de plants fermiers qui sont utilisés en dehors de la commune où est située l'unité de production et de ses communes limitrophes ; l'analyse préalable est également exigée lorsque les plants sont stockés dans les installations d'un tiers. Ces résultats montrent que le risque de dissémination des *Globodera* par les plants fermiers n'est donc pas à négliger.

Afin de réduire ce risque, outre le respect des rotations et la lutte contre les repousses, il est vivement conseillé de faire analyser, avant la plantation, les parcelles où seront produits des plants fermiers.

Direction Protection des Végétaux et Sécurité des Produits végétaux
DG Politique de contrôle
AFSCA